

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil de la Ville de Brossard, tenue sous la présidence du maire, le 23 août 2016 à 20 h à la grande salle du centre socioculturel, 2001, boulevard de Rome à Brossard, Québec.

Sont présents : M. Paul Leduc, maire  
M. Pascal Forget, district 1  
M. Pierre O'Donoghue, district 2  
Mme Francine Raymond, district 3  
M. Serge Séguin, district 4  
M. Claudio Benedetti, district 5  
M. Alexandre Plante, district 6  
M. Antoine Assaf, district 7  
M. Pierre Jetté, district 8  
Mme Doreen Assaad, district 9  
M. Daniel Lucier, district 10

Sont également présents : M. Nicolas Bouchard, directeur général  
Me Joanne Skelling, greffière

---

Ouverture de la séance

La greffière constate le quorum.

## 1. Ordre du jour

**160823-385**

### 1.1 ORDRE DU JOUR - ADOPTION

Il est proposé par le conseiller Pierre O'Donoghue  
Appuyé par le conseiller Serge Séguin

Et résolu

D'adopter l'ordre du jour tel qu'il a été soumis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## 2. Période de questions

Il est tenu une période au cours de laquelle les personnes présentes peuvent poser des questions aux membres du conseil.

## 3. Procès-verbaux

**160823-386**

### 3.1 PROCÈS-VERBAL - ASSEMBLÉE ORDINAIRE - 5 JUILLET 2016 - APPROBATION

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier  
Appuyé par le conseiller Pascal Forget

Et résolu

D'adopter le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil de la Ville de Brossard tenue le 5 juillet 2016, avec modification à la résolution 160705-342 afin de modifier le proposeur Monsieur Claudio Benedetti par Monsieur Daniel Lucier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## 4. Communications

## **160823-387**

### **4.1 PAYETTE & SIMMS (IMPRESSION DU BULLETIN MENSUEL MA VILLE) - RÉSILIATION DE CONTRAT**

Il est proposé par le conseiller Pierre O'Donoghue  
Appuyé par le conseiller Alexandre Plante

Et résolu

D'approuver la résiliation du contrat SP-16-969 de Payette & Simms pour les services d'impression du bulletin mensuel Ma Ville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## **5. Travaux publics**

## **160823-388**

### **5.1 TRAVAUX DE RÉPARATION D'UNE CONDUITE DE BÉTON - CONTRAT SP-16-1003 - OCTROI DE CONTRAT**

Il est proposé par le conseiller Pascal Forget  
Appuyé par le conseiller Daniel Lucier

Et résolu

D'accorder le contrat SP-16-1003 relatif aux travaux de réparation d'une conduite de béton au plus bas soumissionnaire conforme, soit les Entreprises Michaudville Inc., selon les prix unitaires soumis et les conditions de la soumission et du devis, pour un montant de 48 600,00 \$, taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## **160823-389**

### **5.2 FOURNITURE ET INSTALLATION DE CLÔTURES AU PARC VICTORIN - CONTRAT SI-16-995 - OCTROI DE CONTRAT**

Il est proposé par le conseiller Serge Séguin  
Appuyé par le conseiller Pascal Forget

Et résolu

D'accorder le contrat SI-16-995 relatif à l'acquisition et l'installation de clôtures sur le contour des terrains 2, 3 et 4 du parc Victorin - Projet FIN15-396 - TP-16-55-PA au plus bas soumissionnaire conforme, soit l'entreprise Clôtures Arboit Inc., selon les prix unitaires soumis et les conditions de la soumission et du devis, pour un montant de 58 583,66 \$, taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## **6. Loisir, culture et vie communautaire**

## **160823-390**

### **6.1 CONTRAT SOCIAL EN FAVEUR DE LA QUALITÉ DE VIE DES AÎNÉS DU QUÉBEC - SIGNATURE**

Considérant que la Ville reconnaît avoir une responsabilité collective à assurer une qualité de vie adéquate pour tous les aînés du Québec et qu'à cet effet, le conseil municipal s'engage à :

- Prévoir l'impact sur la qualité de vie des aînés dans toutes ses décisions, pratiques, choix de gestion et relations, et à faire en sorte que son action favorise le maintien d'un niveau de qualité de vie adéquate pour tous les aînés, actuels et futurs;
- Respecter l'intégrité morale et physique des aînés dans toutes ses actions;

- Reconnaître sa responsabilité collective envers les aînés pour leur garantir un accès adéquat à tous les services nécessaires pour assurer leur santé, leur sécurité, leur bien-être et leur appartenance à la société;
- Communiquer, mobiliser, revendiquer, demander, dans la mesure de ses capacités, à ce que l'ensemble des intervenants de la société civile mettent en œuvre les actions nécessaires à assurer une qualité de vie adéquate aux aînés.

Il est proposé par la conseillère Francine Raymond  
Appuyé par le conseiller Alexandre Plante

Et résolu

D'adhérer au contrat social proposé par la FADOQ en faveur de la qualité de vie des aînés du Québec et d'autoriser le maire à signer le contrat social.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**160823-391**

**6.2 DEMANDE DE RECONNAISSANCE - MISSION NOUVELLE GÉNÉRATION - ACCEPTATION**

Il est proposé par le conseiller Alexandre Plante  
Appuyé par le conseiller Pierre O'Donoghue

Et résolu

D'accorder le statut d'organisme externe à l'organisme Mission Nouvelle Génération.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**160823-392**

**6.3 MON LOISARD - IMPRESSION - CONTRAT SP-14-794 - PROLONGATION DE CONTRAT**

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier  
Appuyé par le conseiller Serge Séguin

Et résolu

D'autoriser la prolongation d'un an du contrat SP-14-794 relatif à l'impression de la revue Mon Loisard, pour les éditions printemps-été 2017, automne 2017 et hiver 2018 (de 84 pages chacune), à Hebdo Litho inc., selon les prix unitaires soumis et les conditions de la soumission et du devis, pour un montant de 55 742,75 \$, taxes incluses, plus le taux de pourcentage d'augmentation qui ne pourra en aucun cas excéder celui de la moyenne des taux de variation des douze (12) derniers mois précédant la date anniversaire du contrat tel qu'indiqué par Statistique Canada au tableau 5 intitulé L'indice des prix à la consommation pour le Canada (non désaisonnalisé), publié sous la rubrique Taux de variation par rapport au mois correspondant de l'année précédente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

<b>7. Bibliothèque</b>
------------------------

**160823-393**

**7.1 ACQUISITION D'UNE DÉCOUPE AU LASER - PROJET FAB LAB - CONTRAT SI-16-1007 - OCTROI DE CONTRAT**

Il est proposé par le conseiller Alexandre Plante  
Appuyé par le conseiller Serge Séguin  
Et résolu

D'accorder le contrat SI-16-1007 pour l'acquisition d'une découpe au laser au plus bas soumissionnaire conforme, soit la compagnie Trotec Laser Canada, selon les prix unitaires soumis et les conditions de la soumission et du devis, pour un montant de 34 111,93 \$, taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

<b>8. Finances</b>
--------------------

**160823-394**

**8.1 VIREMENTS BUDGÉTAIRES – DU 1ER JUILLET AU 18 AOÛT 2016**

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier  
Appuyé par le conseiller Pierre O'Donoghue

Et résolu

D'approuver la liste des virements budgétaires du 1er juillet au 18 août 2016.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**160823-395**

**8.2 DISPOSITION DES BIENS EXCÉDENTAIRES**

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier  
Appuyé par la conseillère Francine Raymond

Et résolu

D'autoriser le chef de service approvisionnements à disposer conformément au règlement REG-371 sur la délégation de compétences à certains fonctionnaires, des biens excédentaires des différents services municipaux, tel que décrits à la liste soumise au soutien des présentes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

<b>9. Ressources humaines</b>
-------------------------------

**160823-396**

**9.1 EMPLOYÉS - MOUVEMENT DE MAIN-D'OEUVRE**

Il est proposé par le conseiller Pierre O'Donoghue  
Appuyé par le conseiller Serge Séguin

Et résolu

D'autoriser et ratifier la liste de mouvement de main-d'oeuvre concernant les employés cadres et de prendre acte et ratifier, s'il y a lieu, celle des employés syndiqués.

D'autoriser et ratifier toutes ententes afférentes et de mandater le directeur général et le maire à les signer pour et au nom de la Ville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**160823-397**

**9.2 DIRECTEUR DE PROJET - RÉSEAU ÉLECTRIQUE MÉTROPOLITAIN (REM) – BROSSARD - POSTE CADRE CONTRACTUEL À DURÉE DÉTERMINÉE – 1 AN**

Il est proposé par le conseiller Pascal Forget  
Appuyé par la conseillère Francine Raymond

Et résolu

D'autoriser la création d'un poste cadre contractuel de Directeur de projet - Réseau électrique métropolitain (REM) – Secteur Brossard, sous la Direction générale Adjointe Développement pour une durée d'un an soit du 1er janvier au 31 décembre 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**160823-398**

**9.3 CRÉATION D'UN POSTE D'INSPECTEUR DU DOMAINE PUBLIC ET AU CONTRÔLE DES ANIMAUX**

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier  
Appuyé par la conseillère Francine Raymond

Et résolu

D'autoriser la création d'un poste d'inspecteur du domaine public et au contrôle des animaux et d'y assigner temporairement monsieur Manix Jean-Baptiste, à compter du 24 août 2016.

Qu'à titre d'inspecteur du domaine public et au contrôle des animaux, monsieur Jean-Baptiste est par les présentes mandaté à faire respecter et appliquer la réglementation municipale en matière d'occupation du domaine public ainsi que de contrôle des animaux sur le territoire de la Ville de Brossard.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**160823-399**

**9.4 POLITIQUE DRH-05 RÉMUNÉRATION DES CADRES - ARTICLE 4.4  
RESPONSABILITÉS ACCRUES TEMPORAIREMENT OU CUMUL TEMPORAIRE  
DE FONCTION - MODIFICATION**

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier  
Appuyé par le conseiller Serge Séguin

Et résolu

De modifier l'article 4.4 de la politique DRH-05 Rémunération des cadres, conformément à la proposition soumise par la Direction des ressources humaines au soutien des présentes, avec effet rétroactif au 1er janvier 2016.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**160823-400**

**9.5 ORGANIGRAMME DE LA BIBLIOTHÈQUE - MODIFICATION**

Il est proposé par le conseiller Pierre O'Donoghue  
Appuyé par le conseiller Alexandre Plante

Et résolu

D'autoriser la modification de l'organigramme de la direction de la bibliothèque afin de créer un poste de coordonnateur du Fab Lab, à temps complet, avec une entrée en fonction en janvier 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**160823-401**

**9.6 COMPLEMENT DE POSTES À LA DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS**

Il est proposé par le conseiller Serge Séguin  
Appuyé par le conseiller Daniel Lucier

Et résolu

D'approuver en date de ce jour les nominations suivantes, suite à l'adoption de la nouvelle structure organisationnelle de la direction des travaux publics:

- Nommer M. Guy Laramée au poste de superviseur parcs et plateaux sportifs;
- Nommer M. Bertrand Giroux au poste de superviseur espaces publics;
- Nommer M. Jean-Sébastien Héту au poste de superviseur bâtiments;
- Nommer M. David Rouleau au poste de superviseur aqueduc et égouts;
- Nommer M. Daniel Ouellet au poste de superviseur entretien mécanique;
- Nommer M. Marc Maltais au poste de superviseur équipe de soir (horaire variable);
- Le poste de superviseur voirie et signalisation est temporairement vacant.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**160823-402**

**11.1 PROCÉDURES JUDICIAIRES - VILLE DE BROSSARD C. 9182-1009  
QUÉBEC INC. (MARCEL AUTO FERRAILLE) - 9575 GRANDE ALLÉE -**

## RÈGLEMENT HORS-COUR

Il est proposé par le conseiller Pascal Forget  
Appuyé par le conseiller Alexandre Plante

Et résolu

D'autoriser le chef de service du contentieux à signer, pour et au nom de la Ville de Brossard, la transaction à intervenir dans le dossier de la Cour supérieure portant le no 505-17-008331-151.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**160823-403**

**11.2 SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DU 18 OCTOBRE 2016 - MODIFICATION DU LIEU - ADOPTION**

Il est proposé par le conseiller Pierre O'Donoghue  
Appuyé par le conseiller Daniel Lucier

Et résolu

D'approuver la modification du lieu de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Brossard du 18 octobre 2016, afin que cette séance soit tenue à la grande salle du Centre socioculturel situé au 7905, avenue San Francisco, à compter de 20 heures.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**160823-404**

**11.3 REG-7-023 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE TARIFICATION REG-7 AFIN DE REMPLACER LA GRILLE DE TARIFICATION - AVIS DE MOTION**

Avis de motion est donné par le conseiller Daniel Lucier à l'effet que sera présenté, lors d'une prochaine séance, le règlement *REG-7-023 modifiant le règlement de tarification REG-7 afin de remplacer la grille de tarification*. Le conseiller Daniel Lucier demande une dispense de lecture dudit projet de règlement dont copie est remise à tous les membres du conseil.

**160823-405**

**11.4 RÈGLEMENT REG-285-01 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 285 RELATIF AU CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS - AVIS DE MOTION**

Avis de motion est donné par le conseiller Serge Séguin à l'effet que sera présenté, lors d'une prochaine séance, le règlement *REG-285-01 modifiant le règlement 285 relatif au code d'éthique et de déontologie des élus*. Le conseiller Serge Séguin demande une dispense de lecture dudit projet de règlement dont copie est remise à tous les membres du conseil.

<b>12. Urbanisme</b>
----------------------

**160823-406**

**12.1 COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME - PROCÈS-VERBAL - RÉUNION DU 13 JUILLET 2016**

Il est proposé par le conseiller Pierre O'Donoghue  
Appuyé par le conseiller Serge Séguin

Et résolu

D'entériner les recommandations du comité consultatif d'urbanisme du procès-verbal du 13 juillet 2016 en ce qui concerne les plans d'implantations et d'intégration architecturale énumérés ci-dessous, selon les recommandations et conditions consignées au procès-verbal :

**CCU-20160713-3.1 Plan d'implantation et d'intégration architecturale – 8115-8125, boulevard St-Laurent – construction - habitations multifamiliales**

- CCU-20160713-5.1** *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) – 3865, croissant Bazin – agrandissement – habitation unifamiliale isolée*
- CCU-20160713-5.2** *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) – 1625, rue Robert – construction – habitation unifamiliale isolée*
- CCU-20160713-5.3** *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) – 1550, chemin des Prairies – habitation unifamiliale isolée*
- CCU-20160713-6.1** *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) – 8845, boulevard du Quartier – construction – bâtiment industriel*
- CCU-20160713-6.2** *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) – 4150-4200, rue de Java – agrandissement industriel*
- CCU-20160713-7.1** *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) – 7200, boulevard du Quartier, suite 200 – Halles Dix30 – Quartier Dix30 – affichage – Garderie Imagination*
- CCU-20160713-7.2** *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) – 5005, boulevard Lapinière – affichage – Jonxion*
- CCU-20160713-7.3** *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) – 8300, boulevard Taschereau – affichage SAQ*
- CCU-20160713-7.4** *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) – 4255, boulevard Lapinière, suite 300 – affichage – PWC*
- CCU-20160713-7.5** *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) – 1015, boulevard du Quartier, suite 20 – affichage – Jacques-Cartier Pizza*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**160823-407**

**12.2** **PLAN DE LUTTE CONTRE L'AGRILE DU FRÊNE - ACQUISITION ET PLANTATION D'ARBRES - NIVELAGE ET TERRASSEMENT VERDURA INC. - CONTRAT SP-16-951 – RÉSILIATION DE CONTRAT**

Il est proposé par le conseiller Alexandre Plante  
Appuyé par la conseillère Francine Raymond

Et résolu

De procéder à la résiliation du contrat SP-16-951, relatif à l'acquisition et la plantation d'arbres en remplacement des frênes publics abattus en 2015 sur le territoire de la Ville en ce qui a trait uniquement au fournisseur Nivelage et Terrassement Verdura inc. et ce, pour non-respect par ce dernier, des exigences spécifiées au contrat SP-16-951.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**160823-408**

**12.3** **DEMANDE D'AUTORISATION À LA CPTAQ - SENTIERS ÉCORÉCRÉATIFS – CENTRE DE PLEIN AIR ET OBSERVATOIRE DE LA BIODIVERSITÉ DU BOIS DE BROSSARD**

CONSIDÉRANT que l'agglomération de Longueuil s'est dotée d'une Politique de protection et de mise en valeur des milieux naturels (Ville de Longueuil, 2005) inspirée de la stratégie québécoise sur les aires protégées ;

CONSIDÉRANT que la Ville de Brossard s'est elle-même dotée en septembre 2014 d'un Plan directeur de gestion des milieux naturels (PDGMN) phase I pour tracer les lignes directrices d'une gestion globale et efficace de l'ensemble des milieux naturels de son territoire ;

CONSIDÉRANT les conclusions et propositions de l' Étude sur le rayonnement et les activités au bois de Brossard – Scénarios de développement (rapport technique) produite par la Ville en juin 2015 en lien avec le PDGMN, et élaborant un plan directeur conceptuel pour la mise en valeur du Pôle

du bois de Brossard, consistant notamment à l'amélioration et à la reconfiguration du réseau de sentiers écorécréatifs existant ;

CONSIDÉRANT que les milieux naturels du bois de Brossard, que la Ville s'apprête à mettre en valeur avec le projet de sentiers écorécréatifs associé au projet de Centre de plein air et observatoire de la biodiversité du bois de Brossard, se situent entièrement en territoire agricole ;

CONSIDÉRANT que les usages récréatifs plus intensifs du Centre de plein air ainsi que certaines sections des sentiers écorécréatifs actuels et projetés se situent sur des propriétés déjà possédées par la Ville et Hydro-Québec à l'entrée en vigueur de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles le 9 novembre 1978 et qu'ainsi ils peuvent prétendre aux droits acquis à des fins d'utilité publique conférés par l'article 104 de la Loi ;

CONSIDÉRANT que sur les autres propriétés de la Ville et sur les propriétés privées, l'amélioration, la reconfiguration et l'utilisation des sentiers écorécréatifs projetés nécessitent une autorisation de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) ;

CONSIDÉRANT les caractéristiques très particulières de la partie de territoire agricole visée, vouée à la conservation et occupée par des milieux naturels d'intérêt, dont une forte proportion par des milieux humides protégés et l'absence d'activités agricoles, tant pour la culture, l'élevage, l'acériculture ou la sylviculture sur les lots visés d'une superficie totale de près de 300 ha et sur une forte proportion des lots avoisinants ;

CONSIDÉRANT les fortes contraintes au développement de l'agriculture sur ces lots et dans ce milieu particulier et que le projet ne vise pas véritablement à introduire un nouvel usage dans cette partie de territoire et qu'il préservera l'homogénéité et l'intégrité de la communauté et de l'exploitation agricole;

CONSIDÉRANT que le projet est conforme à la réglementation municipale et régionale et conforme aux objectifs de développement des différentes instances d'aménagement impliquées ;

Il est proposé par le conseiller Alexandre Plante  
Appuyé par le conseiller Pierre O'Donoghue

Et résolu

D'appuyer la demande d'autorisation et de recommander fortement à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) d'autoriser l'utilisation à des fins autres que l'agriculture, soit aux fins spécifiques de l'aménagement et de l'utilisation de sentiers écorécréatifs, d'une partie des lots 2 703 884, 2 702 228, 2 702 216, 2 702 211 et 4 809 097 du cadastre du Québec, le tout tel que localisé sur les plans accompagnant la demande soumise au soutien des présentes.

De demander à cet effet, l'appui ferme et motivé de l'agglomération de Longueuil et de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) dans les meilleurs délais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**160823-409**

**12.4 DÉROGATION MINEURE - 4725, BOULEVARD GRANDE ALLÉE - ZONE A05C - LOT 2 026 616**

a) Audition des personnes intéressées;

Aucun commentaire n'a été formulé.

b) Adoption

CONSIDÉRANT qu'une demande de dérogation mineure a été déposée ayant pour but de permettre un ratio de cases de stationnement de 1 par 35 m<sup>2</sup> de superficie totale de plancher au lieu de 1 case par 20 m<sup>2</sup>, tel que prescrit.

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Pascal Forget  
Appuyé par le conseiller Daniel Lucier



Et résolu

D'accorder la dérogation mineure demandée relative au 4725, boulevard Grande Allée - Zone A05C - Lot 2 026 616, conformément à la recommandation numéro CCU-20160713-8.1 du comité consultatif d'urbanisme.

Un débat s'engage.

À la demande du conseiller Antoine Assaf, le maire procède à la tenue d'un vote sur cette proposition.

Votent en faveur: Monsieur Pascal Forget, Monsieur Pierre O'Donoghue, Madame Francine Raymond, Monsieur Serge Séguin, Monsieur Alexandre Plante, Monsieur Daniel Lucier, Monsieur Claudio Benedetti, Monsieur Pierre Jetté et Madame Doreen Assaad.

Vote contre: Monsieur Antoine Assaf.

**ADOPTÉE SUR DIVISION**

**13. Génie**

**160823-410**

**13.1 SERVICES D'INSPECTIONS TÉLÉVISÉES - ENTRÉES DE SERVICE D'ÉGOUT SANITAIRE - CONTRAT SP-16-1010 - OCTROI DU CONTRAT**

Il est proposé par le conseiller Serge Séguin  
Appuyé par le conseiller Daniel Lucier

Et résolu

D'accorder le contrat SP-16-1010 relatif à l'inspection des entrées de service domiciliaire, au plus bas soumissionnaire 9135-9646 Québec Inc., selon les prix unitaires soumis et les conditions de la soumission et du devis, pour un montant de 64 069.82 \$, taxes incluses.

Ces sommes seront disponibles aux règlements d'emprunt correspondants.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**160823-411**

**13.2 SERVICES PROFESSIONNELS POUR DIVERS SERVICES - GRILLE D'ÉVALUATION - APPROBATION**

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier  
Appuyé par le conseiller Serge Séguin

Et résolu

D'approuver telle que soumise, la grille d'évaluation (modèle 4) révisée pour les appels d'offres en services professionnels à l'usage des différents services municipaux dans le cadre de l'octroi de contrats de services professionnels.

Que la présente résolution abroge et remplace la résolution 151208-557 adoptée le 8 décembre 2015.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**160823-412**

**13.3 TRAVAUX D'ÉCLAIRAGE DES SENTIERS PIÉTONNIERS TISSERAND-TURNER ET TISSERAND-THIERRY - CONTRAT SP-16-1005 - OCTROI DE CONTRAT**

Il est proposé par le conseiller Alexandre Plante  
Appuyé par la conseillère Francine Raymond

Et résolu

D'accorder le contrat SP-16-1005 relatif aux travaux d'éclairage des sentiers piétonniers Tisserand-Turner et Tisserand-Thierry, au plus bas soumissionnaire conforme, soit Les entreprises d'électricité Renaissance Inc., selon les prix unitaires soumis et les conditions de la soumission et du devis, pour un montant de 111 514,25 \$, taxes incluses.

D'autoriser l'affectation d'une somme de 12 011 \$ à même l'excédent accumulé affecté – Investissements afin de compléter le financement de ce projet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**160823-413**

**13.4 TRAVAUX MUNICIPAUX DE LA RUE LENNON - PROJET LES PORTES DE LONDRES - ENTENTE**

Il est proposé par le conseiller Pascal Forget  
Appuyé par le conseiller Daniel Lucier

Et résolu

De retirer de la séance le point 13.4 concernant l'entente relative aux travaux municipaux de la rue Lennon, Projet : Les Portes de Londres.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**160823-414**

**13.5 TRAVAUX DE RÉFECTION DE L'AVENUE PANAMA ET RUE AGATHE - CONTRAT SP-16-959 - OCTROI DE CONTRAT**

Il est proposé par la conseillère Francine Raymond  
Appuyé par le conseiller Serge Séguin

Et résolu

D'accorder le contrat SP-16-959 relatif aux travaux de réfection des infrastructures municipales de la rue Agathe et Panama, au plus bas soumissionnaire conforme, soit 175784 Canada inc., selon les prix unitaires soumis et les conditions de la soumission et du devis, pour un montant de 5 492 931,95 \$, taxes incluses. (Agathe : 2 679 305,37 \$, Panama : 2 813 626,58 \$).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**160823-415**

**13.6 RECONSTRUCTION DU PONCEAU DAIGNEAULT - GRANDE ALLÉE - LOT 2 701 878 - SERVITUDE TEMPORAIRE DE PASSAGE ET D'ENTREPOSAGE ET REMISE EN ÉTAT DES LIEUX**

Il est proposé par le conseiller Pascal Forget  
Appuyé par le conseiller Daniel Lucier

Et résolu

D'autoriser le chef de division infrastructure de la Direction du génie à signer, pour et au nom de la Ville de Brossard, une servitude temporaire de passage et d'entreposage sur le lot 2 701 878 appartenant à Yves Baillargeon et fils contracteur général inc.

D'autoriser le versement d'un montant de 230 700 \$, taxes exclues en contrepartie d'une remise en état des lieux à la suite de l'exercice de la servitude.

D'autoriser le trésorier à acquitter les sommes conformément à la présente résolution à même les montants prévus au règlement d'emprunt afférent au projet de l'élargissement de Grande Allée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**160823-416**

**13.7 RECONSTRUCTION DU PONCEAU DAIGNEAULT - GRANDE ALLÉE - LOT 2 701 863 - SERVITUDE TEMPORAIRE DE PASSAGE ET D'ENTREPOSAGE ET REMISE EN ÉTAT DES LIEUX**

Il est proposé par le conseiller Pascal Forget  
Appuyé par le conseiller Daniel Lucier

Et résolu

D'autoriser le chef de division infrastructure de la direction du génie à signer, pour et au nom de la Ville de Brossard, une servitude temporaire de passage et d'entreposage sur le lot 2 701 863 appartenant à Centre de Jardin Brossard.

D'autoriser le versement d'un montant de 60 109 \$ avant taxes en contrepartie d'une remise en état des lieux suite à l'exercice de la servitude.

D'autoriser le trésorier à acquitter les sommes conformément à la présente décision à même les montants prévus au règlement d'emprunt afférent au projet de l'élargissement de Grande Allée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**160823-417**

**13.8** **AVIS DE RÉSERVE POUR FINS DE RÉSERVE FONCIÈRE– LOTS 3 291 735 ET 3 291 736 (AMÉNAGEMENT DE LA VOIE D'ACCÈS MENANT À L'AUTOROUTE 10 OUEST DANS LE SECTEUR DES C)**

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier  
Appuyé par le conseiller Serge Séguin

Et résolu

D'imposer un avis de réserve pour fins de réserve foncière, conformément aux dispositions de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., c. C-19) et la Loi sur l'expropriation (L.R.Q., c. E-24) sur l'immeuble désigné comme étant les lots 3 291 735 et 3 291 736 du cadastre du Québec, tel que démontré sur le plan et la description technique préparés par Yves Chatelois arpenteur-géomètre, en date du 11 août 2016, sous le numéro 1336 de ses minutes;

D'autoriser le chef de service contentieux à entreprendre toutes procédures utiles et pertinentes afin d'imposer cette réserve;

D'autoriser le chef de service contentieux à mandater tous les professionnels dont les services seront requis pour donner suite à la présente décision et, le cas échéant, à représenter les intérêts de la Ville dans toutes procédures émanant des présentes.

D'autoriser le trésorier à acquitter les sommes conformément à la présente décision.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**160823-418**

**13.9** **AVIS DE RÉSERVE POUR FINS DE RÉSERVE FONCIÈRE– LOT 4 221 477 (AMÉNAGEMENT DE LA VOIE D'ACCÈS MENANT À L'AUTOROUTE 10 OUEST DANS LE SECTEUR DES C)**

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier  
Appuyé par le conseiller Serge Séguin

Et résolu

D'imposer un avis de réserve pour fins de réserve foncière, conformément aux dispositions de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., c. C-19) et la *Loi sur l'expropriation* (L.R.Q., c. E-24) sur l'immeuble désigné comme étant le lot 4 221 477 du cadastre du Québec, tel que démontré sur le plan et la description techniques préparés par Yves Chatelois arpenteur-géomètre, en date du 11 août 2016, sous le numéro 1336 de ses minutes;

D'autoriser le chef de service contentieux à entreprendre toutes procédures utiles et pertinentes afin d'imposer cette réserve;

D'autoriser le chef de service contentieux à mandater tous les professionnels dont les services seront requis pour donner suite à la présente décision et, le cas échéant, à représenter les intérêts de la Ville dans toutes procédures émanant des présentes;

D'autoriser le trésorier à acquitter les sommes afférentes à l'objet de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**160823-419**

**13.10 AVIS DE RÉSERVE POUR FINS DE RÉSERVE FONCIÈRE– LOT 3 402 768  
(AMÉNAGEMENT DE LA VOIE D'ACCÈS MENANT À L'AUTOROUTE 10  
OUEST DANS LE SECTEUR DES C)**

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier  
Appuyé par le conseiller Serge Séguin

Et résolu

D'imposer un avis de réserve pour fins de réserve foncière, conformément aux dispositions de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., c. C-19) et la *Loi sur l'expropriation* (L.R.Q., c. E-24) sur l'immeuble désigné comme étant le lot 3 402 768 du cadastre du Québec, tel que démontré sur le plan et la description techniques préparé par Yves Chatelois arpenteur-géomètre, en date du 11 août 2016, sous le numéro 1336 de ses minutes;

D'autoriser le chef de service contentieux à entreprendre toutes procédures utiles et pertinentes afin d'imposer cette réserve;

D'autoriser le chef de service contentieux à mandater tous les professionnels dont les services seront requis pour donner suite à la présente décision et, le cas échéant, à représenter les intérêts de la Ville dans toutes procédures émanant des présentes.

D'autoriser le trésorier à acquitter les sommes conformément à la présente décision.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**160823-420**

**13.11 RÉFECTION DE L'ENVELOPPE DE L'HÔTEL DE VILLE – CONTRAT  
SP-13-574 - MAJORATION DES SERVICES DURANT LA CONSTRUCTION**

Il est proposé par le conseiller Pierre O'Donoghue  
Appuyé par la conseillère Francine Raymond

Et résolu

De modifier la résolution 131001-410, concernant le contrat SP-13-574, relatif à la fourniture des services professionnels en architecture, architecture de paysage et ingénierie pour la réalisation des plans et devis des travaux de réfection extérieure de l'hôtel de ville, incluant la surveillance de chantier, afin de majorer les services de surveillance pendant les travaux, au coût de à 83 693,27 \$, taxes incluses, conformément à l'article 573.3 de la *Loi sur les cités et villes*.

Les sommes requises pour ce contrat sont disponibles au budget d'immobilisation et le contrat est assujéti à la *politique de gestion contractuelle* pour le coût total déposé, ce qui inclut l'ajustement effectué en vertu de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**160823-421**

**13.12 ÉLARGISSEMENT BOULEVARD DU QUARTIER NORD - ÉTAT DE SITUATION**

Il est proposé par le conseiller Pascal Forget  
Appuyé par le conseiller Daniel Lucier

Et résolu

D'autoriser le report du début des travaux d'élargissement du boulevard du Quartier entre les boulevards Lapinière et Grande Allée au printemps 2017, et ce, afin de maintenir l'admissibilité à la subvention qui pourrait être accordée au Réseau de transport de Longueuil (RTL) pour l'aménagement d'une voie pour le Réseau Rapide d'Agglomération (RRA) par le Ministère des Transports, de la Mobilité Durable et l'Électrification des transports (MTMDET) et dont la Ville serait la principale bénéficiaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**160823-422**

**13.13** **RÉSOLUTION 160614-326 - OCTROI DU CONTRAT POUR LA RECONSTRUCTION DU PONCEAU DAIGNEAULT SUR GRANDE ALLÉE - MODIFICATION**

Il est proposé par le conseiller Pascal Forget  
Appuyé par le conseiller Pierre O'Donoghue

Et résolu

D'approuver la modification de la répartition des coûts entre les villes de Brossard et Longueuil dans la résolution 160614-326 concernant l'octroi du contrat pour la reconstruction du ponceau Daigneault. La quote-part ajustée pour la ville de Brossard est de 48 % pour une augmentation du montant prévu de 69 353,33 \$, taxes incluses au montant prévu à la résolution 160614-326 pour un total de 3 328 960,21 \$, taxes incluses.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**160823-423**

**13.14** **ÉTUDE GÉOTECHNIQUE ET CARACTÉRISATION ENVIRONNEMENTALE DES SOLS - CONSTRUCTION DU PONT D'ÉTAGEMENT ET L'ÉLARGISSEMENT DU BOULEVARD DU QUARTIER - CONTRAT SI-16-1020 - OCTROI DE CONTRAT**

Il est proposé par le conseiller Pascal Forget  
Appuyé par le conseiller Pierre O'Donoghue

Et résolu

D'accorder le contrat SI-16-1020 relatif aux services professionnels d'ingénierie pour une étude géotechnique et caractérisation environnementale des sols pour le pont d'étagement et pour l'élargissement du boulevard du Quartier, entre les boulevards de Rome et Lapinière, au soumissionnaire conforme ayant obtenu le meilleur pointage final en fonction de la grille d'évaluation et du prix, soit Solmatech Inc., selon les prix forfaitaires et unitaires soumis et les conditions de la soumission et du devis, pour un montant de 21 362,36 \$, taxes incluses.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**160823-424**

**13.15** **ÉTUDE D'AVANT-PROJET D'HYDRO-QUÉBEC POUR L'ENFOUISSEMENT DE LIGNES EXISTANTES**

Il est proposé par le conseiller Alexandre Plante  
Appuyé par le conseiller Serge Séguin

Et résolu

D'approuver l'étude d'avant-projet d'Hydro-Québec pour l'enfouissement de lignes existantes dans le cadre du programme Embellir les voies publiques, conditionnellement à ce que le règlement REG-357 prévu pour les travaux d'Hydro-Québec soit en vigueur avant le début de la réalisation des travaux.

D'autoriser la réalisation des travaux tels que décrits et de s'engager à rembourser les frais encourus par Bell, Videotron et Hydro-Québec, si la Ville abandonne le projet.

D'autoriser le maire et la greffière à signer pour et au nom de la Ville, tout document afférent à la mise en oeuvre des présentes.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**160823-425**

**13.16** **PLAN D'INTERVENTION POUR LE RENOUVELLEMENT DES CONDUITES D'EAU POTABLE, D'ÉGOUTS ET DES CHAUSSÉES - APPROBATION DU CONTENU**

Considérant que le conseil a pris connaissance du rapport du plan d'intervention (Rev.03, 2016-07-20) et qu'il l'accepte;

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier  
Appuyé par la conseillère Francine Raymond

Et résolu

D'approuver le rapport du plan d'intervention (Rev.03, 2016-07-20) tel que soumis au soutien des présentes.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**160823-426**

**13.17                    DEMANDE DE TRANSFERT BUDGÉTAIRE - JARDIN COMMUNAUTAIRE PARC VILLON**

Il est proposé par le conseiller Serge Séguin  
Appuyé par la conseillère Francine Raymond

Et résolu

D'autoriser de devancer en 2016 la réalisation des études et la conception du projet Jardin communautaire parc Villon dont la réalisation sera prévue au programme triennal en immobilisations 2017.

D'approuver le transfert budgétaire d'une somme de 25 000 \$ du projet Parc Saint-François / Saint-Laurent au financement dudit projet.

Un débat s'engage.

À la demande de la conseillère Doreen Assaad, le maire procède à la tenue d'un vote sur cette proposition.

Votent en faveur: Monsieur Pascal Forget, Monsieur Pierre O'Donoughue, Madame Francine Raymond, Monsieur Serge Séguin, Monsieur Claudio Benedetti, Monsieur Alexandre Plante, Monsieur Antoine Assaf, Monsieur Pierre Jetté et Monsieur Daniel Lucier.

Vote contre: Madame Doreen Assaad.

**ADOPTÉE SUR DIVISION**

**160823-427**

**13.18                    CENTRE MULTIFONCTIONNEL - PROGRAMME NOUVEAU FONDS CHANTIERS CANADA-QUÉBEC – VOLET FONDS DES PETITES COLLECTIVITÉS (FPC) – DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE**

Il est proposé par le conseiller Pierre O'Donoughue  
Appuyé par le conseiller Alexandre Plante

Et résolu

D'autoriser la présentation du projet de construction d'un centre multifonctionnel au ministère d'Affaires municipales et de l'Occupation du territoire dans le cadre du Programme Nouveau Fonds Chantiers Canada-Québec - Fonds de petites collectivités volet 2.

De confirmer l'engagement de la Ville à payer sa part des coûts admissibles au projet et à en payer les coûts d'exploitation continus. La gestionnaire de projets -bâtiment est mandatée pour signer tout document visant à donner effet aux présentes.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**160823-428**

**13.19                    PARC URBAIN - PRIORISATION DES PROJETS ET ÉVALUATION BUDGÉTAIRE**

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier  
Appuyé par le conseiller Pascal Forget

Et résolu

D'autoriser la proposition de la priorisation des projets ainsi que du phasage dans le temps.

Un débat s'engage.

À la demande de la conseillère Doreen Assaad, le maire procède à la tenue d'un vote sur cette proposition.

Votent en faveur: Monsieur Pascal Forget, Monsieur Pierre O'Donoghue, Madame Francine Raymond, Monsieur Serge Séguin, Monsieur Alexandre Plante et Monsieur Daniel Lucier.

Votent contre: Monsieur Claudio Benedetti, Monsieur Antoine Assaf, Monsieur Pierre Jetté et Madame Doreen Assaad.

ADOPTÉE SUR DIVISION

**160823-429**

**13.20 PARC LUNAN - FINANCEMENT ADDITIONNEL - IMPRÉVUS DU CHANTIER**

Il est proposé par le conseiller Pascal Forget  
Appuyé par la conseillère Francine Raymond

Et résolu

Qu'afin de prévoir la couverture des imprévus, une réserve financière équivalente à 10% du coût des travaux afférents au parc Lunan, d'autoriser un emprunt additionnel au fonds de roulement d'un montant maximal de 86 522 \$ remboursable en dix versements annuels, égaux et consécutifs.

Référence résolution 160315-147.

Un débat s'engage.

À la demande du conseiller Antoine Assaf, le maire procède à la tenue d'un vote sur cette proposition.

Votent en faveur: Monsieur Pascal Forget, Monsieur Pierre O'Donoghue, Madame Francine Raymond, Monsieur Serge Séguin, Monsieur Alexandre Plante, Monsieur Daniel Lucier, Monsieur Claudio Benedetti, Monsieur Pierre Jetté et Madame Doreen Assaad.

Vote contre: Monsieur Antoine Assaf.

ADOPTÉE SUR DIVISION

**160823-430**

**13.21 SERVICES D'ARCHITECTURE SUR DEMANDE SUR DIVERS PROJETS DE CONSTRUCTION ET DE RÉNOVATION DE BÂTIMENTS MUNICIPAUX - CONTRAT SP-16-984 - OCTROI DE CONTRAT**

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier  
Appuyé par le conseiller Pierre O'Donoghue

Et résolu

D'accorder le contrat SP-16-984 relatif à la fourniture de services d'architecture sur demande pour une période de 36 mois pour divers projets de construction et de rénovation de bâtiments municipaux, au soumissionnaire ayant obtenu le meilleur pointage final en fonction de la grille de pondération et du prix, soit Cimaise Inc., selon les prix unitaires et pourcentage soumis et les conditions de la soumission et du devis, pour un montant de 146 834,57 \$, taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

<b>14. Appuis - subventions - participation à des activités de différents organismes</b>
--

**160823-431**

**14.1 SUBVENTION - DEMANDES DE SOUTIEN - ACCEPTATION**

Il est proposé par le conseiller Pierre O'Donoghue  
Appuyé par le conseiller Daniel Lucier

Et résolu

D'accorder une subvention de 400 \$, à être versée sous réserve du respect des conditions exigées à la *Politique de reconnaissance et de soutien des organismes*, à chacun des organismes suivants:

- Club de plongeon Agami inc.;
- Maison de jeunes l'Escalier en mon temps;
- Nouvel envol;
- Société d'horticulture et d'écologie de Brossard.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**160823-432**

**14.2 LA GRANDE GUIGNOLÉE DES MÉDIAS DE LA RIVE-SUD - 15E ANNIVERSAIRE - 10 NOVEMBRE 2016 - ÉVÉNEMENT**

Il est proposé par le conseiller Serge Séguin  
Appuyé par le conseiller Alexandre Plante

Et résolu

D'approuver la demande d'aide financière au montant de 820 \$ pour l'événement du 15e anniversaire de la Grande Guignolée des Médias de la Rive-Sud qui aura lieu le 10 novembre 2016.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**160823-433**

**14.3 ICMA - 102E CONFÉRENCE ANNUELLE - 25 AU 28 SEPTEMBRE 2016 - PARTICIPATION**

Il est proposé par le conseiller Pierre O'Donoghue  
Appuyé par le conseiller Pascal Forget

Et résolu

D'autoriser la participation du directeur général, Nicolas Bouchard à la 102e conférence annuelle de l'ICMA qui se tiendra à Kansas City, du 25 au 28 septembre 2016. Le coût pour les membres est de 655 \$, taxes incluses.

Le montant pour la chambre d'hôtel est de 1624 \$, taxes exclues et le prix du billet d'avion est de 791,68 \$, taxes incluses. Les frais maximums de repas autorisés sont de 15 \$ pour les déjeuners, 25 \$ pour les dîners et 40 \$ pour les soupers.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

<b>15. Dépôt – documents</b>
------------------------------

**160823-434**

**15.1 COMPTES À PAYER - DU 30 JUIN AU 17 AOÛT 2016 - DÉPÔT**

La liste des chèques émis en vertu du règlement de délégation de pouvoir, pour la période du 30 juin au 17 août 2016, est déposée.

**160823-435**

**15.2 ÉMISSION D'OBLIGATIONS - 4 025 000 \$ - 19 JUILLET 2016 - OCTROI DE CONTRAT - DÉPÔT**

De prendre acte du dépôt du rapport d'adjudication de l'émission d'obligations du 19 juillet 2016 adjugée par le trésorier conformément au règlement REG-371 concernant la délégation de certaines compétences à certains fonctionnaires.

**160823-436**

**15.3 PROCÈS-VERBAL DE CORRECTION - RÈGLEMENT REG-375 - DÉPÔT**

Le procès-verbal de correction du REG-375 est déposé.



**160823-437**

**15.4 PROCÈS-VERBAL DE CORRECTION - RÉOLUTION 150217-041 - DÉPÔT**

Le procès-verbal de correction de la résolution 150217-041 est déposé.

**160823-438**

**15.5 PROCÈS-VERBAL DE CORRECTION - RÉOLUTION 140520-221 - DÉPÔT**

Le procès-verbal de correction de la résolution 140520-221 est déposé.

**160823-439**

**15.6 PROCÉDURES D'ENREGISTREMENT - RÈGLEMENT REG-384 - DÉPÔT**

Dépôt du certificat relatif aux procédures d'enregistrement des personnes habiles à voter sur le règlement suivant:

- Règlement REG-384 ordonnant des travaux municipaux de bouclage du réseau d'aqueduc entre les secteurs C et L et décrétant un emprunt de 2 387 000 \$.

**160823-440**

**15.7 OBLIGATION DE CONFIDENTIALITÉ DES ÉLUS - DÉPÔT**

Dépôt de deux documents concernant l'obligation de confidentialité des élus.

<b>16. Conseil d'agglomération</b>
------------------------------------

**160823-441**

**16.1 CONSEIL D'AGGLOMÉRATION - SÉANCE DU 25 AOÛT 2016 - ORIENTATIONS**

Il est proposé par le conseiller Serge Séguin  
Appuyé par le conseiller Daniel Lucier

Et résolu

Que le conseil est favorable à l'adoption des résolutions apparaissant aux points CA-160825-1.2, 1.5 à 1.7, 1.9, 1.13 à 1.16, 1.19, 1.20, 1.22 à 1.24, 1.26, 1.27, 1.30, 1.31, 1.35, 1.38, 1.39, 1.41, 1.43 et 1.44 du conseil d'agglomération et en désaccord avec le point 1.10.

Le conseil donne au maire et à son représentant l'opportunité de voter à l'encontre d'une ou de plusieurs orientations si de nouveaux éléments ou de nouvelles informations surviennent après l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**160823-442**

**16.2 CONSEIL D'AGGLOMÉRATION - RAPPORT DU MAIRE**

Le maire, Paul Leduc, ne mentionne aucun fait relatif à l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération du 7 juillet 2016.

**17. Levée de l'assemblée**

**160823-443**

**17.1 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par le conseiller Pierre O'Donoghue  
Appuyé par le conseiller Alexandre Plante

Et résolu que la présente séance soit levée à 22 h 30.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

LE MAIRE,

LA GREFFIÈRE,

\_\_\_\_\_  
Paul Leduc

\_\_\_\_\_  
Joanne Skelling